



## Compte-rendu

### Conférence de Mme Annie Raymond, biologiste

#### Répercussions biologiques des bateaux à moteur sur les plans d'eau

Mme Raymond a préparé une présentation sur les impacts biologiques et environnementaux des embarcations à moteur sur les plans d'eau. Voici les principales informations :

- **Impact biologique** : Les bateaux transportent des plantes et des moules d'un plan d'eau à un autre. Le lavage des bateaux ne réussit pas toujours à les déloger. Il faut vérifier les recoins de l'embarcation et les déloger avec nos mains ou outils.
  - *Cyanobactérie* : Elles sont déjà présentes à l'état microscopiques dans nos lacs ... elles fleurissent en présence d'un grand apport d'éléments nutritifs et leur cyanure devient dangereux. Ce n'est pas un organisme envahissant.
  - *Moule zébrée* : Elles ne survivent pas dans une eau neutre ou acide. Elles vivent dans une eau dont le PH est > 8. Elles se reproduisent et sont envahissantes.
  - *Myriophylle à épis* : C'est une espèce végétale envahissante dont les épis rouges à la fin de l'été dépassent habituellement de l'eau de 1 pouce environ. Ne pas confondre avec le myriophylle blanchissant, espèce indigène non envahissante.
  - *Hydrocharide grenouillette* : Elle ressemble aux nénuphars mais est formée de 3 pétales ronds. Elle est envahissante.
- **Solution Lavage aux installations publiques de mise à l'eau**

Avantages	Inconvénients
○ Diminue les risques de contamination des plans d'eau (% des résultats encore mal connu, peu documenté). S'il est fait avec rigueur, il peut être efficace.	○ Les lavages sont souvent faits avec peu de précautions, les installations de lavage sont souvent mal entretenues et les coûts des installations sont très élevés pour peu de résultat.
○ Sensibilisation des plaisanciers : Carte du lac et restriction de navigation dans les zones où sont les myriophylles.	○ La logistique est compliquée et lourde de coûts ce qui entraîne un contrôle serré des accès aux installations publiques. Ce n'est pas l'objectif recherché.
○ Un contrôle vigilant des embarcations qui viennent aux installations sensibilise les plaisanciers à mieux entretenir leur bateau.	○ Un contrôle vigilant des embarcations dissuade les plaisanciers à se présenter aux installations de lavage.
○ Un contrôle de toutes les embarcations qui accèdent au plan d'eau par la descente publique.	○ Les descentes privées ne sont pas contrôlées.
<b>En tant que citoyen responsable, lavons notre embarcation</b>	



- **Impacts des moteurs sur les fonds marins :** Les embarcations à moteur font de grosses vagues qui fouettent le fond et les rives des lacs. Les hélices soulèvent les sédiments et
  - *Érosion des rives :* les grosses vagues fouettent les rives et entraînent les sédiments des rives sur le littoral, fournissant ainsi un abondant apport nutritif aux végétaux du lac.
  - *Nuisance aux petites embarcations et nageurs :* Les grosses vagues nuisent aux petites embarcations et nageurs qui souvent doivent quitter le lac jusqu'à ce que les embarcations à moteur se retirent.
  - *Destruction des frayères :* Les fraies annuelles reposent sur les 6 à 7 pieds de la zone de littoral. Les hélices des bateaux à moteur soulèvent les sédiments qui flottent et se déposent sur les œufs qui sont enterrés sous les sédiments. Ces dépôts de sédiments sont la cause de la dissémination complète de la reproduction annuelle d'une frayère (brochet, maskinongé, touladi, etc..)
  - *Bruits :* Tous les plaisanciers ne recherchent pas le même plaisir sur les plans d'eau. Le respect des riverains n'est pas toujours le souci des plaisanciers avec bateaux à moteur.
  - *Bouturage :* Les hélices des bateaux coupent les plantes en boutures qui flottent et vont prendre racine plus loin dans sur le littoral. Par exemple, pour le myriophylle à épi, une plume qui a plus de 12 fils est une plante qui va survivre et s'implanter ailleurs. On recommande d'isoler la zone de myriophylles avec des panneaux de jute pour contenir les plantes et de mettre une signalisation pour éviter que les embarcations ne circulent dans ces zones.
- **Conséquences :**
  - *Restriction récréative :* herbiers plus nombreux, accès déplaisants sur les littoraux pour les baigneurs.
  - *Prolifération des algues :* étouffe l'habitat du poisson, étouffe les autres plantes indigènes,
  - *Maladie des poissons résidents :* trop de sédiments dans l'eau bloquent les branchies des poissons, comme la fumée chez l'humain.
  - *Départ des poissons :* herbier trop dense, désoxygénation de l'eau
- **Nuançons le tout :** Ça dépend de :
  - *Profondeur du lac*
  - *Conduite des embarcations à moteur*
  - *Grosseur des vagues*
  - *Proximité des rives*
  - ***Une conduite responsable évite bien des désagréments***



- **Mythe ou réalité :** « *Les bateaux à moteurs permettent d'oxygéner l'eau du lac* »
  - Dans les lacs profonds, l'eau se divise en 3 strates.
  - Celle du fond est plus stable que celle du dessus mais moins bien oxygénée.
  - Celle du dessus est très bien oxygénée et celle du centre fait barrière entre les 2.
  - Les bateaux à hélices brassent seulement le dessus du lac qui est déjà saturé en oxygène.
  - Alors cette maxime ne confirme pas un fait réel.
  - Dans les lacs peu profonds, les bateaux à hélices brassent plutôt les fonds et les sédiments.
- **Règlementation ou code d'éthique :**
  - Tenter de réglementer la conduite sur les plans d'eau entraîne des dossiers administratifs très longs et très exigeants, ainsi qu'une implication sans relâche des riverains et des municipalités.
  - Un code d'éthique pour des comportements responsables volontaires peut être rassembleur et implique des activités de sensibilisation auprès de tous les intervenants.
  - Sensibilisation sur les impacts :
    - Impacts sur la qualité des eaux : sédiments dans l'eau, cyanobactéries, etc..
    - Impacts sur la faune : perturbation de l'habitat des animaux, poissons et oiseaux aquatiques,
    - Impacts sur la flore : bouture et prolifération de la végétation, transport d'espèces envahissantes, prolifération des algues,
    - Impacts socio-économiques : dégradation de l'environnement naturel, dépréciation foncière
  - Les bons comportements habituellement recommandés :
    - limiter la création de vagues,
    - moto marine dans les zones d'eau profonde,
    - laver les embarcations,
    - réduire la vitesse particulièrement à l'approche des rives et au départ,
    - circuler à 30 pieds des rives,
    - éviter de passer à travers les herbiers,
    - éviter les zones sensibles; frayères, marais